

# **Annexe Société française d'énergie nucléaire**

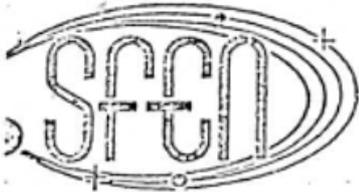
## **Sfen**

Document de 1980 ou nous apprenons comment la Sfen met en place une stratégie de pénétration de toute la société afin d'instiller la propagande nucléaire.

Le professeur Pellerin est administrateur.

- Sfen -

## Courrier de la Sfen du 9 juillet 1980 : Document « fuyard » de la Sfen vers les Amis de la Tere Midi-Pyrénées



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Monsieur Le Délégué Général  
S F E N  
48, rue de la Procession  
75 724 PARIS cedex 15

Courbevoie, le 9 juillet 1980.

Monsieur Le Délégué Général,

Le Comité des Relations Publiques de la SFEN, lors de sa dernière réunion du 3 juillet 1980 m'a prié, à l'unanimité de ses membres, de vous faire part des considérations suivantes : notre Comité a appris que certains opposants notoires à l'Énergie Nucléaire ont demandé leur adhésion à la SFEN. Compte tenu de la personnalité de ceux qui ont été cités et de leur action passée animée par un sectarisme certain, il nous paraît inopportun d'admettre de tels membres, qui apporteraient une grande confusion dans nos actions en particulier dans celles qui sont animées par notre Comité. Nous refutons l'argument selon lequel des opposants au nucléaire seraient utiles pour démontrer l'objectivité des vues exprimées par la SFEN et permettraient un certain prosélytisme dans les milieux d'opposants.

Nous croyons au contraire, par de nombreux exemples similaires en France et à l'étranger, que le but de ces candidatures est d'essayer de perturber nos "de l'intérieur". C'est pourquoi, le Comité des Relations Publiques, considérant que son action peut être considérablement entravée par l'admission de tels candidats, y est fermement opposé. Nous espérons que le Comité Admission-Recrutement comprendra nos raisons et donnera suite à notre demande.

Veillez croire, Monsieur le Délégué Général, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Jacques Gaussens  
Président du Comité Relations Publiques.

Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - Présents -

4.8.80



REUNION DU COMITE DES RELATIONS PUBLIQUES

-----

LE 3 JUILLET 1980 à FRAMATOME

-----

PRESENTS :

- M. ARDOUIN
- BRUNEAU
- CADET
- me COMMISSAIRE
- M. CORNU - Secrétaire du Groupe Nord
- CRESPY - Secrétaire du Groupe Languedoc-Roussillon
- DESFORGES
- DOUMERC
- FLANANT - Secrétaire Général SFEN
- GAUSSENS
- GUERON
- me MORISSET
- M. PRIVAT de PRESSENEL - Secrétaire du Groupe Rhône-Bourgogne
- THIRIET
- THOMAS
- TOUREAU

ABSENSES :

- M. BILLECOQ
- BOUSSARD
- ERTAUD
- GRAS
- SORIN
- TACCOEN
- TINTURIER
- VARNEAU

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - P 1 -

- 1 -

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mr GAUSSENS donne lecture des observations de Mr SOUSSARD sur le compte rendu de la dernière réunion (lettre jointe PJ. 1)

Egalement joint le compte rendu de la 25ème séance du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 18 juin 1980 à Paris (PJ. 2)

### 1) - CREATION DE GROUPES JEUNES SOCIETAIRES

De nombreux contacts ont déjà été pris :

- Mr GAUSSENS avec le directeur de l'Ecole Centrale afin de lui proposer une rencontre avec le bureau des élèves pour examiner cette question.
- Mr THOMAS avec l'Ecole des Arts et Métiers - Rendez-vous est pris pour la rentrée.
- Mr DOUMERC a reçu un responsable de l'Ecole Centrale, Mr KIKINDAI vivement intéressé par la SFEN. Une vingtaine de bulletins d'adhésions vont lui être adressés.

Jusqu'ici c'est le groupe "Rhône-Bourgogne" qui a le plus de contacts avec les grandes écoles et les universités (contacts facilités par Framatome sous l'égide de la SFEN) (PJ. 3)

### 2) - PENETRATION DANS LES MILIEUX ECCLESIASTIQUES

#### M. THIRIET

Monsieur BERANGER fait toujours partie du Comité des Relations Publiques mais du fait de sa fonction au sein du Parlement Européen, il était convenu que Monsieur THI RIET reprenne la stratégie préconisée par Monsieur BERANGER concernant les milieux ecclésiastiques.

Monsieur THIRIET a repris contact avec le Père Laurent qui lui a indiqué les thèmes intéressant l'épiscopat.

- Ethique internationale liée à la prolifération nucléaire
- Relation entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire
- Problèmes de sécurité liés aux centrales nucléaires d'une part, aux déchets nucléaires d'autre part
- Problème spécifique des surgénérateurs
- Problème du retraitement
- Peut-on en France se passer du nucléaire ?
- Les décisions relatives au nucléaire (décisions prises d'une manière technocratique et non démocratique).

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - P 2 -

- 2 -

Le Père LAURENT doit prochainement participer à un colloque à l'UNESCO.

A la suite de cette entrevue, Mr THIRIET a pris contact avec Monseigneur ROSIER, Président de la Commission Episcopale des Questions Sociales, ce dernier serait intéressé par une discussion avec les gens du nucléaire.

Il propose d'organiser une réunion à laquelle seraient conviés d'autres évêques de la Commission de l'Opinion Publique (chaque commission comporte une douzaine d'évêques).

La date retenue en première approximation est le lundi 22 septembre 1980.

### Thème de cette réunion :

Ce qui intéresse l'épiscopat français : Traiter des problèmes d'éthique posés par l'énergie nucléaire avec une information technique sous-jacente sur ce qu'est le nucléaire.

### 3) - DIFFUSION DU DOCUMENT "LES DECHETS EN QUESTION"

Il avait été décidé lors de la dernière réunion, de mettre en titre expérimental quelques numéros à la vente publique dans un certain nombre de librairies.

Mr GAUSSENS précise qu'il faudrait envisager de donner une certaine publicité à ces publications en signalant son existence dans diverses revues de Grandes Ecoles et des journaux spécialisés.

A partir du moment où cette revue sera mise en vente, il sera donc nécessaire de faire de la publicité autour afin que le titre "accroche".

Un communiqué de Presse pourrait être adressé à toutes les revues techniques et aux grandes écoles. Monsieur SORIN pourrait se charger de ce communiqué.

Egalement, il est possible d'en faire état sur France-Culture.

### 4) - NUMERO SPECIAL RGN : ENVIRONNEMENT

Mme COMMISSAIRE s'est activée à l'intérieur d'E.D.F. et un spécialiste concernant cette question, Mr DUCLOS, a rencontré M. GAU et THIRIET et Mme Marie ALAUZEN, journaliste chargée de cette publication le 30 juin dernier.

Beaucoup de documents et de textes sont réunis. Il faut maintenant réfléchir au problème et proposer un projet de questionnaire dans le cadre de ce groupe de travail.

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - P 3 -

B

Ce questionnaire sera soumis au Comité des Relations Publique

D'ici la fin de l'année toutes les réponses seront collectées afin de mettre le document en oeuvre.

### 5) - DIFFUSION DU RAPPORT ANNUEL 1979

Il a été demandé aux secrétaires de groupes régionaux le nombre d'exemplaires désirés.

Il est suggéré de le distribuer également aux membres du Comité de la SEEN, au Sénat, à l'A.I.E.A.

### 6) - DIFFUSION DE LA REPONSE A L'OUVRAGE CFTD

Joint à ce compte rendu la critique de cet ouvrage. A lire.

### 7) - STAND ITINERANT

Les panneaux sont à Saint-Laurent-des-Eaux. Contacter Mr ARDOUIN pour les utiliser, étant entendu que le transport aller et retour est à la charge des groupes emprunteurs.

### 8) - OBSERVATOIRE VIGILANT

Toujours quelques affaires ponctuelles. Actuellement période de vacances.

### 9) - DEPLIANT POUR ENSEIGNANTS

Une réunion s'est tenue avec Mr BOUSSARD, Mme LADET, M. BORNET, GAUSSENS et des enseignants.

Objectif : diffusion du numéro spécial "les déchets en question" dans les milieux enseignants.

10.000 exemplaires par l'intermédiaire des C.R.D.P. (Centres régionaux de documentation pédagogique).

Mr CADET établit avec Mme LADET la maquette du dépliant pour les enseignants qui sera distribuée en même temps que "les déchets en question".

Trois réunions sont prévues au Forum de l'Energie pour les enseignants à l'occasion d'une exposition essentiellement vouée au nucléaire. (Les 3 derniers mercredis d'octobre de 18 h à 20 h).

A voir, en liaison avec la section "Enseignement, Formation".

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - P 4 -

### 10) - PENETRATION DANS LES MILIEUX JURIDIQUES

Réunion à Grenoble en décembre. Point de départ des actions futures.

Mr PRIVAT de PRESSENEL a eu des contacts à Lyon avec la Société Française du Droit pour l'environnement.

Les juristes disent ce qu'ils pensent sur les projets de loi au gouvernement.

Cette section régionale regroupe une dizaine de professeurs de droit. Leurs thèmes :

- le droit face à la crise de l'énergie
- protection du patrimoine
- étude d'impact.

Mr PRIVAT de PRESSENEL leur a présenté la SFEN et la RGN.

A l'échelon national un contact pourrait être pris avec cet organisme après la réunion de décembre avec l'Ecole de la Magistrature.

### 11) - PENETRATION DANS LES MILIEUX PARLEMENTAIRES

#### - Affaires françaises

Les projets de loi sur les économies d'énergie et sur le contrôle et la protection des matériels nucléaires ont été votés.

L'Assemblée Nationale et le Sénat auront, en octobre, à se prononcer sur 2 propositions de loi sur la réglementation du droit de

#### - Affaires européennes

Il a été décidé à la SFEN d'informer le Parlement Européen de l'intérêt du nucléaire et de contrecarrer la campagne anti-nucléaire qui se développe à Strasbourg.

Actuellement, il y a un projet de création de bureau sous l'égide de la SFEN dans des conditions assez modestes. Discussions en cours entre SFEN - EDF et CEA pour mettre ce bureau sur pied.

Mr BERANGER est déjà à Strasbourg pour y contacter des parlementaires, les aider à rédiger des documents, à faire des interventions

Le Sénateur PINTAT va prochainement créer :

"La Fondation Européenne de l'énergie".

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome – P 6 -

Monsieur BERANGER qui n'a pas encore de bureau, est accu. au sein du groupe libéral.

Monsieur STAQUET est plus précisément chargé des relations la SEEN et toutes relations EDF et Parlement.

### 12) - PENETRATION DANS LES MILIEUX RETRAITES

Monsieur GUERON a rencontré le Président Fédéral des Associations de Retraités.

Possibilité d'intervention dans les groupes du 3ème Age.

Affaire à suivre.

#### ACTIONS NOUVELLES :

ETABLISSEMENT ET DIFFUSION D'UN DOCUMENT RELATIF POUR TROIS MOIS DES PRINCIPAUX EVENEMENTS NUCLEAIRES FRANCAIS POUR LE BULLETIN SFEN OU AUTRE

De même qu'E.D.F. et C.E.A. sortent régulièrement des notes d'information, l'idée de la SFEN est de procéder tous les trois mois à une sélection des nouvelles intervenues de manière à les publier dans le bulletin de la SFEN.

Framatome pourrait s'en charger pour commencer. Cette information serait destinée en priorité aux membres de la SFEN.

---

La prochaine réunion du Comité des Relations Publiques aura lieu le

mardi 7 octobre 1980 à 9 heures à FRAMATOME

---

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - P 7 -



7

pièce

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Compte-rendu de la 25<sup>ème</sup> séance du Conseil d'Administration  
=====

Paris, le 18 Juin 1980  
=====

Participants :

MM. COMBEAU	Président
CHEVRIER	Président sortant
SOUTIF	1er Vice-Président
AULAGNIER	Trésorier
ERTAUD	Conseiller du Président
BOUSSARD	Délégué Général
FLAMANT	Secrétaire
MM. BERG	Administrateur
COUTURE	Administrateur
GINOCCHIO	Administrateur
GRAU	Administrateur
PELLERIN	Administrateur
de SAINT SAUVEUR	Administrateur

Invité: M. SOUSSELIER      Président du Comité des Programmes

Excusés :

MM. TEILLAC	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
ZALESKI	Conseiller du Président
CHAUTY	Administrateur
CHRETIEN	Administrateur
GOURISSE	Administrateur

ORDRE DU JOUR  
=====

1. - Approbation du compte-rendu de la 24<sup>ème</sup> séance, le 14 mars 1980.
2. - Modification des Statuts - Article 8, paragraphe 1;  
Choix des 3 nouveaux Administrateurs.
3. - Elargissement des buts de la Société vers les Energies Nouvelles.
4. - Information des Parlementaires Européens - Rôle de l'Institut  
Français de l'Énergie et de la SFEN.
5. - Questions diverses.

.../...

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - P 8 -

1. - Approbation du compte-rendu de la 24ème séance du Conseil - 14.

Le compte-rendu de la 24ème séance du Conseil d'Administration a été approuvé à l'unanimité.

2. - Modification des Statuts - Article 8, paragraphe 1 -  
Choix des trois nouveaux Administrateurs

Le Conseil d'Administration entérine la décision prise en Assemblée Générale Ordinaire du 18 Juin 1980, de faire passer le nombre des Administrateurs de 9 à 12, sans modification des Statuts, par l'Article 8, paragraphe 1 est ainsi libellé:

"Le Conseil d'Administration se compose: - d'un Bureau.... et d'au moins neuf membres élus comme il est dit ci-après, par 1 membres ayant droit de vote lors de l'Assemblée Générale..."

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, suggère qu'il soit élu à :

- M. ROZENHOLC, démissionnaire de sa charge de Trésorier et de Président du Comité Financier de la SFEN depuis sa création, et à
- M. BESSE, Président Directeur Général de la COGEMA, qui soutient notre effort par une contribution financière importante, de devenir Administrateurs.

Le troisième siège pour l'instant, restera vacant.

Monsieur AULAGNIER a été nommé Trésorier de la SFEN et Président Comité Financier, en remplacement de Monsieur ROZENHOLC, démissionnaire avec les mêmes pouvoirs que ce dernier.

3. - Elargissement des buts de la Société vers les Energies Nouvelles

De la lettre du Professeur TUBIANA remise dans les dossiers, favorable à cet élargissement, Monsieur ERTAUD, rapporteur, relève quelques arguments discutés par les Administrateurs présents.

Cet échange de vues peut se résumer ainsi:

a) Contestation

Elle semble changer d'aspect et devenir plus virulente parce qu'elle est plus politique, d'où la nécessité d'informer encore plus à fond sur l'Energie Nucléaire tant que celle-ci n'aura pas été acceptée de façon complète.

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - P 9 -

9

b) Objectivité de la SFEN

Celle-ci n'est pas à mettre en doute, mais elle doit être ressentie de l'extérieur. Nous ne devons ni faire de la garde ni arbitrer, mais continuer à mettre des informations précises à la portée de tous; ceci en outre, peut favoriser le recrutement des "Divers".

c) Milieu universitaire

L'opposition de ce milieu à l'énergie nucléaire semble être politique que scientifique. Il faut donc faire partager nos assurances et prouver notre conviction scientifique par des études et des publications de grande valeur.

d) Elargissement - procédure

- En cas d'élargissement de nos activités, nos supports financiers pourraient diminuer leur soutien.

- Les dispositions statutaires relatives à la direction de la Société seraient à modifier avec précaution pour éviter tout heurt dans la poursuite de notre mission principale.

- Il faudrait s'assurer de la non-opposition des autres Sociétés Savantes Françaises et ne pas négliger nos liens avec l'ANS et la SEEN.

En conclusion :

Les Administrateurs, à l'unanimité, pensent que, pour l'instant la SFEN doit garder son identité. Elle devra par contre, continuer à placer l'énergie nucléaire dans un contexte énergétique global dans ce but établir ou accroître les relations avec les organismes représentatifs des autres énergies.

Afin de définir les formes d'action possible, il est décidé de constituer un Comité de réflexion dirigé par M. ERTAUD et composé de:

- 
- . M. SOUTIF
  - . M. PELLERIN
  - . M. GINOCCHIO
  - . M. BOUSSARD

et dont les études seront soumises au Conseil d'Administration dans un deuxième temps, aux Présidents des Comités Permanents des Groupes Régionaux.

4.- Information des Parlementaires Européens - Rôle de l'I.F.E.

M. ERTAUD, rapporteur, attire l'attention du Conseil sur les deux points principaux suivants :

- la SFEN agira sans l'Institut Français de l'Energie, qui a accepté sa proposition faite en 24ème séance du Conseil, le 14 mars 1980

- L'aspect financier doit être examiné avec grande attention.

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - P 10 -

- 10
- a) Le Conseil entérine donc le premier point et confirme que, dans un premier temps, la SFEN agirait seule vis à vis des Parlementaires français et francophones, en tentant, par la suite, d'associer la SEEN à cette action.

En conséquence, le Conseil d'Administration prend la décision de mettre

- M. J.C. BERANGER du C.E.A. à la disposition du Délégué Général de la SFEN, pour assurer, en tant que Délégué de la SFEN à Paris, l'information des Parlementaires français et francophones et l'Assemblée Européenne de Strasbourg, sur les problèmes de l'

- M. M. STAQUET, de l'E.D.F., à la disposition du Délégué Général de la SFEN pour assurer, en tant que Délégué de la SFEN à Strasbourg, l'information des Parlementaires français et francophones, et l'Assemblée Européenne de Strasbourg, sur les problèmes de l'

Les deux Délégués recevront les directives générales du Conseil d'Administration de la SFEN et pourront disposer des moyens des Relations Publiques.

b) Aspect financier

Le Trésorier, M. AULAGNIER, souligne que le budget des dépenses présenté par M. STAQUET, d'un montant de 450.000 F/80 devrait pouvoir raisonnablement être ramené à 300.000 F, mais que le budget des recettes reste à définir.

Le Conseil d'Administration demande que le Comité Financier de la SFEN se saisisse d'urgence de cette question et lui demande

- d'établir un budget minimum de dépenses,
- de faire des propositions pour l'obtention des recettes

le tout à soumettre aux trois parties prenantes de la SFEN, pour décision.

En attendant, le Conseil d'Administration ordonne qu'aucune dépense ne soit engagée pour le bureau de Strasbourg sis dans l'immeuble du Commerce International géré par la Chambre de Commerce

### 5. - Questions diverses

#### 5.1. Budget SFEN 1980

Le budget SFEN 1980 sera revu par le Comité Financier, réévalué en francs actuels, et transmis aux Ministères intéressés.

Pour atteindre l'équilibre budgétaire, il est proposé

- de diminuer les dépenses, en relevant le problème des subventions locatives. De nouvelles propositions seront transmises à la CEE et à la RGE.
- d'augmenter les recettes, par exemple en augmentant les prix de prestations courantes (travaux de maintenance et les lectures).

.../...

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome - P 11 -

### 5.2. Nuclex

Le Président du G.I.I.N., M. de SAINT SAUVEUR, indique que l'exposition aura bien lieu avec une participation réduite de l'industrie française.

L'organisation des conférences techniques reste incertaine.

### 5.3. Règlement Intérieur de la SFEN

Pour répondre aux souhaits émis par les Adhérents en Assemblée Générale, le Conseil d'Administration décide d'ajouter l'Article suivant au Règlement Intérieur:

"Peut être membre de la Société, toute personne physique, diplômée ou non, s'intéressant à ses buts, ayant été parrainée par deux membres de l'Association, et après avis du Groupe Régional auquel elle serait rattachée".

### 5.4. Conférences Internationales

#### - Transfert de Technologie - 1982 - Argentine

Le Conseil d'Administration est d'accord pour que des représentants français participent à l'organisation de cette manifestation ANS.

Après avis favorable du Ministère des Affaires Etrangères reçu le 19 Juin 1980, le Conseil décide que M. GAUSSENS et GRAU seront représentants SFEN au sein de l'ENS.

#### - Conférence ENS-ANS sur la sûreté nucléaire à Lyon en Juillet 1980

Le Délégué Général, M. BOUSSARD, indique que la France en tant que pays hôte, est responsable de l'organisation de ce congrès.

Le Groupe Régional Rhône-Bourgogne en assurera l'organisation matérielle.

8 à 900 participants sont attendus.

Le Président du Congrès est M. TEILLAC, (CEA)

le Président du Comité des Programmes, M. ROZENHOLC, (Novatome)

le Président du Comité d'Organisation, M. GAUVENET, (CEA)

Le support régional est assuré par M. SAITCEVSKY, (EDF)

Le Comité Financier ad hoc est présidé par M. GERIN-ROZE, (CEA)

### 5.5. Revue Générale Nucléaire

M. PELLERIN, Administrateur, fait part au Conseil d'un souhait émis par bon nombre de lecteurs étrangers, en particulier américains, à savoir que la revue soit éditée en anglais.

Le Conseil, trouvant cette idée intéressante, suggère que les modalités de réalisation soient étudiées avec les dirigeants de la I

## Réunion du 3 juillet 1980 à Framatome – P 12 -

12 - 6 -

Au déjeuner des Administrateurs suivant cette réunion du Conseil, s'étaient joints les Présidents des Comités Permanents, qui ont fait un rapide bilan de leurs activités.

1. - M. BONNET - Comité Adhésions-Recrutement

Rappelle que l'augmentation des adhésions est régulière et demande si la SFEM envisage ou non de faire passer le nombre de ses membres de 5000 à 10.000.

2. - M. SOUSSELIER - Comité des Programmes

S'étonne que la participation aux réunions nationales soit toujours inférieure aux prévisions.

3. - M. GAUSSENS - Comité des Relations Publiques

indique que le Comité poursuit sa politique d'intéressement :  
- des étudiants "Jeunes Sociétaires". Quatre Grandes Ecoles sont actuellement touchées par son action: Arts & Métiers, Institut Technique de Toulouse, Polytechnique et Centrale.

→ Framatome prendra à sa charge la différence entre le taux de cotisation de 15 F demandé aux étudiants de l'Université de Lyon et le taux normal de 30 F;

- des magistrats en favorisant l'organisation d'un séminaire de formation (11 et 12 décembre 1980 à Grenoble) de l'Ecole Nationale de la Magistrature;

- du milieu ecclésiastique, par la rencontre de différents responsables des Commissions Episcopales.

Le Comité prépare également:

→ un numéro spécial RGN sur l'Environnement. Pour mémoire, le numéro spécial sur "les déchets en questions" ne sera pas vendu dans les kiosques comme souhaité, cette opération ne présentant pas suffisamment de garanties, mais fera l'objet d'une diffusion par des librairies spécialisées (Lavoisier, Bordas, etc...);

- un dépliant destiné au corps enseignant;

- un document récapitulatif français/anglais, des événements nucléaires français en 1979/1980;

- la participation de la SFEM à l'exposition nucléaire du Forum des Halles.

4. - M. J.P. ROUX - Comité de Rédaction de la R.G.N.

M. ROUX fait part au Conseil de la démission du Comité de Messieurs DENIELOU et BIDARD.

Des remplaçants doivent être recherchés dans l'industrie et le milieu universitaire.

# Quand la Sfen soutient le SCPRI 5 ans après la catastrophe de Tchernobyl

- 1 sur 2 -



NUMÉRO SPÉCIAL  
Mars 1991

## LE S.C.P.R.I. CE QU'IL N'EST PAS

Les détracteurs du S.C.P.R.I., et il n'en manque pas, citons pour mémoire la « Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité » (C.R.I.I.R.A.R.D.) estiment que les mesures physiques et les recommandations faites par le S.C.P.R.I., sont orientées voire manipulées et que systématiquement leur crédibilité doit être mise en cause. Et c'est ainsi que l'on voit à la une des journaux, des articles alarmistes semant le doute et la crainte parmi les populations avides de sensations.

Or, le S.C.P.R.I., et ceci est fondamental, n'a pas pour vocation de défendre l'énergie nucléaire et son industrie. Sa mission est, après examen et étude de chaque cas, d'alerter les ministères concernés (SANTÉ et TRAVAIL) sur les dangers potentiels ou actuels concernant tous les domaines pouvant être en relation avec la radioactivité, même si cela doit conduire à l'arrêt ou à la fermeture d'une installation.

Porter des accusations contre cette institution « bien de chez nous », qui a peu d'équivalents dans le monde, qui participe aux travaux de la C.I.P.R., de l'U.N.S.C.E.A.R., de la C.E.E. et qui au demeurant s'est vu confier la responsabilité du Centre International de Référence de l'O.M.S. pour la radioactivité ainsi que celle du Réseau international d'Alerte, est aberrant. Quand on sait, mais qui le dit ?, que pour Tchernobyl, c'est aux spécialistes et aux équipements mobiles du S.C.P.R.I. que l'U.R.S.S. a fait appel, (l'Allemagne fournissant le matériel lourd pour l'érection du sarcophage) et que seuls les spécialistes français, dont

# Quand la Sfen soutient le SCPRI

- 2 sur 2 -

Quand on voit que le seul reportage télévisé jamais réalisé sur le S.C.P.R.I. a été effectué par la T.V. australienne et diffusé dans ce pays alors que sur nos ondes (négatives), il n'en est pas question. N'est-ce pas irritant et déprimant ? Ne serait-ce pas dû à notre mentalité, peut-être d'origine gauloise ou l'auto-dénigrement de nos meilleures réalisations est systématique. Dans quel but ? Pour le profit de qui ?

Nous n'épiloguerons pas plus avant sur ces problèmes qui frisent la désinformation et dont la compilation pourrait faire l'objet d'un article sulfureux; quoiqu'un fait significatif concernant Tchernobyl mérite d'être rapporté :-

*le lundi 12 mai 1986, soit 15 jours après l'explosion, le «MATIN» de Paris publiait en très gros caractère, première page : «LE MENSONGE RADIOACTIF».*

*«Les autorités scientifiques françaises ont caché à l'opinion le passage au-dessus de notre territoire du nuage radioactif de Tchernobyl entre le 30 avril et le 4 mai».*

La vérité est tout autre. En effet si on reprend la chronologie de l'information, que s'est-il passé ?

1 - Samedi 26 avril 1986, 01 h 23 : explosion du réacteur IV de Tchernobyl.

2 - Lundi 28 avril 1986, 13 h (3<sup>e</sup> jour) : la nouvelle est seulement annoncée par les Soviétiques.

3 - Mardi 29 avril : le S.C.P.R.I. communique le premier à l'A.F.P. la composition exacte du nuage (sur avions).

4 - Mercredi 30 avril, au soir (5<sup>e</sup> jour) : le nuage très dilué atteint la France. Le S.C.P.R.I. adresse dans la nuit même un communiqué le signalant à toutes les agences de presse.

5 - Jeudi 1<sup>er</sup> mai férié : pas de presse. Le télex du S.C.P.R.I. ne sera relevé que le 2.

6 - Vendredi 2 mai : le communiqué du S.C.P.R.I., annonçant le passage du nuage sur la France, est repris par l'ensemble de la Presse. Le S.C.P.R.I. avait donc bien donné l'information.

Disons, néanmoins, à la décharge du «MATIN» que dans l'intervalle du vendredi 2 mai au lundi 12 mai, via le 8 (qui était également férié), l'activité en France était particulièrement réduite.

Nous vivons une époque moderne !

Jean GRUEL :  
Membre du Comité d'Action  
du Groupe Régional S.F.E.N. Val de Loire.

1986/29